DISPARITION D'UNE SOMME DE CINQ MILLE FRANCS DANS UN ESTAMINET. — Mme Camille Florequin qui tient l'estaminet « A la ville d'Ypres », 34, rue Pasteur, à Wasquehal, avait déposé momentanément une somme qu'elle évalue à plus de 5.000 francs dans le comptoir de la salle d'estaminet. Quelques instants après, elle dut monter à l'étage pour ses occupations, laissant son fils ainsi que quelques personnes dans l'estaminet. Vers midi, quand elle pensa reprendre ses économies dans le comptoir, la liasse de billets de banque avait disparu. Ne sachant sur qui porter les soupçons, Mme Florequin n'eut que la ressource d'aller se plaindre à la gendarmerie de Roubaix. Celle-ci, descendue sur les lieux mercredi après-midi, a commencé son enquête en vue de découvrir l'amateur de billets de banque.

L'enquête menée avec célérité, ne tarda pas à amener l'arrestation de l'auteur du vol, Marie Jouret, femme Borreman, demeurant impasse Diderot, à aWsquehal. Pressée de questions, la coupable a passé des aveux.

AVIS AUX MUTILES. — Les mutilés de guerre dont l'invalidité est de 25 % ou plus et dont le patronymique commence par les lettres D, E, F ou G, doivent demander en ce moment le renouvellement de leur carte d'invalidité donnant droit à une réduction sur les tarifs de chemin de fer. A cet effet, ils doivent se présenter à la Mairie (2e guichet), avec leur titre de pension, leur carte d'invalidité périmée et une photo de 3 cent. sur 4.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Aujourd'hui jeudi, à 15 h., consultation des nourrissons à la Mairie pour le quartier du Centre. Les nourrices doivent obligatoirement présenter leur enfant à la consultation sous peine de se voir retirer leur carnet.

AVIS AUX LOGEURS. — Les débitants qui logent des personnes françaises ou étrangères doivent être munis d'un livre de logeurs et fournir dès l'arrivée du logeur une fiche de renseignements dont les formules sont tenues à leur disposition à la Mairie (2e guichet). Les personnes logeant des étrangers à leur famille et qui ne fourniraient pas cette fiche se verront dresser procès-verbal par la gendarmerie qui va passer incessamment.

CHIFFRE D'AFFAIRES (Capreau). — Il sera perçu aujourd'hui jeudi, de 9 à 11 h. et de 14 à 16 heures, la taxe sur le chiffre d'affaires afférent au mois de février, pour les commerçants payant mensuellement, au débit de tabacs, rue de Tourcoing.

A LA JEUNE FRANCE. — La Commission de l'Harmonie « La Jeune France » se réunira au siège, rue des Villas, samedi prochain, à 20 h. Répétition générale à 20 h. 30. A l'issue de la répétition, grande tombola entre tous les musiciens présents. Les lots importants sont offerts par le président d'honneur et le président de la société.

LANNOY

MUTUALITÉ. — Les sociétés de secours mutuels du canton de Lannoy enverront des délégués à l'assemblée générale de l'Union Départementale des sociétés de secours mutuels du Nord, qui aura lieu dimanche 21 mars, à 9 h. 30, dans la salle de la Société Industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille. Les frais de chemin de fer, aller et retour, en 3e classe seront remboursés. Les délégués devront se munir de la carte d'adhérent, et auront à payer la carte de 1926, ainsi que l'abonnement au bulletin.

FLERS-BREUCQ

ANCIENS COMBATTANTS. — L'assemblée trimestrielle des Anciens Combattants du Breucq aura lieu dimanche prochain 21 mars, à 16 h., chez Louis Broucke, rue de Lille. A l'ordre du jour: Compte-rendu financier de l'année 1925 et diverses questions; une tombola sera tirée au sort entre les membres présents.

LYS

RECENSEMENT DE LA POPULATION. — Il a été relevé, au recensement du 7 mars, 6.937 habitants, dans 1928 maisons, composant 2099 ménages. En 1921, il y avait 6292 habitants, 1737 maisons et 1921 ménages.

DU CALME. — Le garde Lescouffe a dressé une contravention à charge de Camille Horelbecq, 26 ans, demeurant rue de Leers, pour tapage, injures et voies de fait.

FEDERATION NATIONALE CATHOLIQUE. — La conférence donnée mardi soir, dans la salle du patronage, devant une nombreuse assistance, par M. l'abbé de Juvigny, qui a fait une instructive et très suggestive causerie sur le communisme, en montrant toutes les horreurs, ainsi que cela se passe en Russie. A l'appui de sa conférence, M. l'abbé de Juvigny a fait défiler sur l'écran, une série de projections qui donnaient un relief particulier à cette démonstration. Pour conclure, l'orateur a invité ses auditeurs à se grouper avec activité autour du drapeau de la F. N. C., et à se rendre à la grande réunion qui aura lieu au mois de mai à Marcq.

Les deux cents auditeurs présents, ont chaleureusement acclamé le sympathique conférencier.

HEM

RECENSEMENT. — Suivant les bulletins recueillis par les agents recenseurs, la population au 7 mars était de 5.178 habitants contre 4.822 au recensement de 1921. Le nombre des maisons est passé de 1.290 à 1.398 et celui des ménages de 1.372 à 1.485.

C'EST DEFENDU. — M. Henri Gheysens, marchand de lin à Wevelghem (Belgique), a fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir circulé en vélo sur un trottoir interdit.

CYCLISTES EN DEFAUT. — La gendarmerie de Lannoy, a relevé des contraventions à charge de M. Henri Lamarque, toupilleur à Roubaix, qui avait placé à son vélo un appareil sonore non réglementaires, et Robert Delvoye, plomb[illegible] pour avoir suivi la gauche de la route.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Mme Jeanne Hespel, graisseuse à la Peignerie de Roubaix, s'est piquée au pouce droit en enlevant des épingles qui se trouvaient sur des peaux. 12 jours de repos. — Chez MM. Meillassoux frères et Mulaton M. Désiré Cotton, 24 ans, apprêteur, s'est fait une entorse à la hanche droite, en soulevant une pièce de tissu. 10 jours de repos.

SAILLY

A CAUSE D'UN LAPIN. — M. Henri Mullier, 65 ans, garde-chasse chez M. Leclercq-Huet, rue de Croix, en poursuivant un lapin, pour l'empêcher de pénétrer dans le terrier, a eu un pied embarrassé dans un fil de fer et a fait une chute, lui occasionnant une violente contusion de l'épaule gauche. Le docteur qui a donné des soins au blessé, lui a prescrit un repos de vingt jours.

RECENSEMENT DE LA POPULATION. — Le dénombrement dernier accuse: 863 habitants, 231 maisons, 255 ménages. Le recensement de 1921 accusait 788 habitants, 219 maisons, 231 ménages. Soit une augmentation de 75 habitants.

FOREST

RECENSEMENT DE LA POPULATION. — Le dénombrement de la population a donné les résultats suivants: 251 maisons, 263 ménages, 862 habitants, en augmentation de 58 habitants sur le précédent recensement.

ANNAPPES

RECENSEMENT DE LA POPULATION. — Le recensement a donné les chiffres suivants: 822 maisons, 890 ménages, 3120 habitants, en augmentation de 100 habitants sur le recensement de 1921.

CHERENG

RECENSEMENT DE LA POPULATION. — Le recensement de la population a donné les chiffres suivants: 425 maisons, 438 ménages, 1370 habitants, en augmentation de 55 habitants sur le recensement de 1921.

BAISIEUX

IL FAUT ETRE EN REGLE. — La gendarmerie de Lannoy a dressé procès-verbal à charge de M. Ursmar Coppin, imprimeur, demeurant à Ath (Belgique), pour défaut de plaque d'identité à son automobile.

POLICE DU ROULAGE. — M. Maurice Huart, marcheur à Lamain (Belgique), a été gratifié d'un procès-verbal par la gendarmerie de Lannoy, pour défaut de plaque d'identité à sa voiture.

ASCQ

RECENSEMENT DE LA POPULATION. — Le recensement a donné les chiffres suivants: 647 maisons, 862 ménages, 2984 habitants, en augmentation de 228 habitants sur le recensement de 1921.

CYSOING

RESPECTEZ LES PANCARTES. — L'automobile de M. le docteur Leroy, conduite par M. Bourenville, s'est rencontré au carrefour de la place de Cysoing avec l'auto de M. Welcomme, 1, rue Nationale, Roubaix. Il n'y eut que des dégâts matériels. Une enquête est ouverte par la gendarmerie. Il est rappelé aux automobilistes que des pancartes se trouvent à l'entrée des villes et qu'ils doivent en observer le texte.

BOUVINES

RECENSEMENT DE LA POPULATION. — Le recensement a donné les chiffres suivants: 149 maisons, 155 ménages, 614 habitants, en augmentation de 28 habitants sur le recensement de 1921.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, JEUDI 18 MARS:

Hôtel de Ville: Bureaux ouverts au public de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h.

Caisse d'Epargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Etablissement municipal de bains: de 9 à 12 h. et de 14 h. 30 à 18 h. 30.

Bibliothèque Communale: de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Bibliothèque Populaire: de 16 à 18 h.

Bibliothèque Catholique, 8, rue des Orphelins: de 14 h. 30 à 16 h.

Marché: de 8 à 13 h.

Théâtre Municipal: à 20 h., « La Chanson de Paris ».

Conférence du Jeudi: à 20 h., Maison des Œuvres, rue de Tournai.

« LA CHANSON DE PARIS » au Théâtre municipal

Commencée en 1914, « La Chanson de Paris », l'ouvage de MM. Raoul Charbonnel et Francis Casadesus qui sera créée à Tourcoing ce soir, jeudi, fut interrompue par la guerre achevée en 1919.

Il y a deux facteurs principaux dans le succès de « La Chanson de Paris ». Tout d'abord, l'essence même de son sujet, si direct, si prenant. Le voici en substance.

Une jeune orpheline parisienne a été mariée, au milieu des joies ensoleillées de l'été, à un sien cousin, fermier de Bresse que la nature a fait poète. L'hiver venu, avec son cortège de tristesses neigeuses, l'hostilité persistante de la tante du jeune fermier, qui rêvait pour son neveu une union plus conforme à ses vues de paysanne; l'abîme qui se creuse insensiblement entre la jeune femme qui ne peut oublier Paris, « son » Paris, et son mari que cette nostalgie exaspère jusqu'aux soupçons injustifiés et aux menaces; tout cela a ébranlé l'harmonie du foyer. La « Chanson de Paris », faite de souvenirs et de regrets inavoués, un colporteur, bon enfant, vieux moineau vagabond de la capitale, l'a en passant fredonnée à la jeune femme qui, attirée par le mirage de son passé, fuira la campagne pour la ville fascinante. Son mari, blessé au plus profond du cœur par l'effondrement subit de son rêve, est anéanti de douleur; ce corps robuste habité par une âme délicate succombe à son tour. Il dépérit sans remède; mais le père du jeune homme paysan lui aussi, mais sensible, l'entoure de sa tendresse presque maternelle; il souhaite trop le salut de son fils pour ne pas faire, en rappelant d'une manière touchante la fugitive, malgré l'opposition de la tante, le geste qui ramènera avec elle le bonheur au foyer un instant déserté...

Le second facteur de son succès, c'est l'harmonie de pensée qui a présidé à la conception de l'œuvre. On a sous ut dit que la plupart des musiciens sont trahis par leurs librettistes. Ce n'est certainement pas le cas ici, car le livret de la « Chanson de Paris » a été mûrement pensé pour la musique et seulement pour elle. Le lettré aux vues pénétrantes qu'est M. Raoul Charbonnel, l'auteur de « La Corinthienne » et de « Bertrand de Born » joués triomphalement à Monte-Carlo cette année avec une importante musique de scène de M. Casadesus, a su user d'un style juste d'expression, concis, fermement charpenté, où pas un mot n'est inutile ou laissé au hasard et qui répugne à toute digression nuisible à la clarté du débit et à l'intelligence de l'action. A la prose, dont l'usage lui a paru en pareil cas plus indiqué que le vers, M. Raoul Charbonnel, qui a manié par ailleurs l'alexandrin avec une rare élégance, a su donner des ailes. La musique s'est coulée sans effort dans ce moule fait pour elle, à un tel point que, voulût-on faire une coupure dans la partition, on s'en trouverait bien empêché si l'on ne voulait pas nuire à sa compréhension.

PHOTOGRAPHIE INDUSTRIELLE. Groupes de noces, sociétés. Pose sur rendez-vous. Capelle, rue Houchard, 82, Tourcoing. 20047

AU LYCEE

M. Roume parlera samedi de l'influence de Schumann sur Gabriel Fauré

C'est samedi prochain, à 17 h., qu'aura lieu au Lycée, la conférence organisée par l'Association amicale des anciens élèves, avec le concours de M. Roume, professeur au Lycée de Tourcoing, professeur de diction et d'histoire musicale au Conservatoire de Roubaix, qui traitera: *De l'influence de Schumann sur Gabriel Fauré.*

La compétence de M. Roume sur ce sujet donne à cette conférence un intérêt tout particulier. L'attrait en est augmenté par une audition musicale exceptionnelle.

Les artistes de haute valeur: M. Leconte, professeur de violon au Conservatoire: Mme Bousquet, M. Lechantre, violoncellistes; Mlle Gillis, pianiste, exécuteront le quintette de Schumann et le quatuor de Fauré.

La Commission de l'Association compte sur la présence de ses membres et de leur famille pour apporter le succès dû à une audition aussi sensationnelle.

ROBES — COSTUMES — MANTEAUX. — *Articles 1re Communion. Robes du lendemain.* H. Fourure-Tiberghien, 13-15, r. Tournai. 20044

FERMETURE DE BUREAUX DE PERCEPTION. — Les bureaux de la perception de Tourcoing-Ouest, 130, rue Nationale, seront fermés le vendredi 19 mars, jour de tournée au Blanc-Seau.

Décoration intérieure. 15, Pl. Ch.-Roussel. 20008

TOURNÉE du PERCEPTEUR au BLANC-SEAU. — Le percepteur se rendra au Blanc-Seau (groupe municipal de Tourcoing), le vendredi 19 mars, de 9 à 10 heures 30 du matin, pour percevoir les contributions directes et impôts sur les revenus.

— **Avis important.** — Il est rappelé que les impôts additionnels aux impôts directs créés par la loi du 4 décembre 1925 (art. 2) sont exigibles en totalité depuis le 1er janvier 1926.

Le recouvrement va être poursuivi contre les contribuables auxquels des sommations ont été adressées pour les impôts principaux et les impôts additionnels et qui ont cru pouvoir différer le paiement de ces derniers.

Lainages, Draperies, Soieries, Velours. Prix avant. Leduc, 15, Place de la République. Tg. 20032d

CONFÉRENCE AU BLANC-SEAU. — C'est devant une salle comble que M. le chanoine Delsaux donna sa dernière conférence d'hiver, le mardi 16 mars, sur le Cardinal Lavigerie.

M. l'abbé P. Moreaux, curé de Saint-Eloi, présidait, ayant à ses côtés M. Joseph Motte président d'honneur du Cercle des hommes.

En termes très délicats et très relevés, M. l'abbé Moreaux remercia le si sympathique conférencier, puis il dit sa joie de constater cette affluence d'hommes et de femmes constituant les meilleures familles de la paroisse et qui, avec empressement ont répondu à son appel.

Il les assura qu'au mois d'octobre M. le chanoine Delsaux reviendrait, ce qui provoqua d'unanimes applaudissements.

En résumé, excellente soirée, qui nous en fait présager encore bien d'autres.

MEUBLES. — La Mse Buysschaert, 20-22, rue St-Jacques, ayant agrandi ses magasins, expose actuellement grand choix de tous meubles. 19834

SÉANCE DE CLOTURE DES CONFÉRENCES DU JEUDI. — Ce jeudi soir, à 8 h. se tiendra salle de la Maison des Œuvres, 18, rue de Tournai, la séance de clôture des Conférences du jeudi. Mgr le Doyen présidera; MM. Scrive-Loyer, président, et G. Valdelièvre, vice-président des « Rosati », assisteront à la réunion.

M. Maurice Villain, lauréat des « Rosati » qui a beaucoup connu Botrel pendant la guerre et a donné avec lui maints concerts au profit des œuvres de guerre, parlera des débuts, de l'apogée du talent, et du rôle du barde breton pendant les années 1914-1918.

On assistera ensuite à une veillée bretonne, au cours de laquelle des chanteurs et des diseurs réputés interpréteront des chansons et poésies de Botrel. Le piano sera tenu par M. Edmond Diérickx.

Pour terminer, le Cercle Talma donnera la pièce en un acte: « La Promise », qui passe pour être le chef-d'œuvre de Th. Botrel.

Pour cette soirée de gala, même si l'on est abonné ou si l'on possède une carte de galerie, retenir sa place à la Librairie, 18, rue de Tournai.

BONNETERIE. — Le plus grand choix. Fabr. Castelain, 134, rue Nationale, Tourcoing. 75476

UNE RÉUNION de LA LIGUE D'ACTION FRANÇAISE. — On nous prie d'insérer la note suivante:

Une réunion de la Ligue d'Action Française aura lieu à Tourcoing le mardi 23 mars, à 20 h., dans la salle de spectacles, 17, rue des Anges. Orateurs: MM. Siminesco, étudiant en droit à la Faculté de Paris, et Joseph Delest, récemment condamné par la Cour d'Assises de la Seine, qui parlera de « l'Affaire Philippe Daudet ».

Cette réunion sera privée et contradictoire; on trouve des cartes à la permanence, 9, rue Nationale.

CABINET DENTAIRE (A. Beuque), 14, rue du Calvaire, Tg., ouvert de 9 h. à 6 h. 16948

GROUPE DU BLANC-SEAU DE LA FEDERATION NATIONALE CATHOLIQUE. — Conférence au cours de laquelle sera constituée l'Union Paroissiale, section des Dames, sera donnée dans la salle des fêtes de la Maison des Œuvres, rue du Riez, le dimanche 21 mars, à 5 h. Le conférencier sera M. l'abbé P. Moreaux, curé de la paroisse, qui parlera du devoir des femmes catholiques à l'heure présente.

CHOIX considérable de beaux FAUTEUILS cuir, confortables. Maes, 48, rue Motte. 17208

SOCIETE DE PHOTOGRAPHIE. — Les membres de la S.P.T. sont avisés qu'ils pourront assister, sur présentation de leur carte, à la magnifique conférence, « La Photographie des couleurs », de M. Marcel Meys, chevalier de la Légion d'honneur, photochromiste d'art, organisée par l'Amicale Photo de Roubaix, vendredi 19, à 20 h., au siège de cette société, 181, Grand'-Rue, à Roubaix. La causerie qui devait avoir lieu cette semaine est reportée à huitaine.

LE PLUS CHER est souvent le meilleur marché. Henri Duel fait la **vidange** sans tromperie **Déménagements** par capitonnées. Tél. 74. (17821

ARRESTATION POUR VOL. — Le service de la sûreté a arrêté, à la sortie de l'usine Scalabre, rue de Roubaix, un homme de peine, Pierre Deleu, âgé de 53 ans, domicilié rue des Baraques, 76, à Menin (Belgique), qui était porteur de 19 bobines de laine filée, soustraites dans cet établissement où il travaille.

Il sera déféré au Parquet de Lille, après procès-verbal dressé par M. Subaterie, commissaire de police du 1er arrondissement.

ACCIDENT DE ROULAGE. — Angle des rues de Guisnes et du Collecteur, une automobile conduite par M. Albert Lacherie, âgé de 19 ans, demeurant 101, rue de Lille, s'est jeté, par suite d'un coup de volant, pour éviter un camion automobile, piloté par M. Henri Dammau, âgé de 20 ans, habitant rue Saint-Blaise, 23, sur la porte de l'estaminet tenu par M. Gérard Desutter, rue de Guisnes, 144.

La porte du café fut brisée. M. Lacherie reçut quelques contusions à la main gauche et aux genoux.

M. Gabillaud, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête.

MARCQ-EN-BARŒUL

FETE DE BIENFAISANCE. — Un concert sera donné dimanche 28, à 16 h., à l'Ecole communale du Bourg, rue de Lille, au profit des enfants nécessiteux. Après le concert, il y aura bal.

ARRESTATION POUR VAGABONDAGE. — Le garde Leplat en tournée à Rouges-Barres, a mis en état d'arrestation pour vagabondage, un nommé Joseph Desquiens, 21 ans, demeurant à Carvin. Ce dernier a été conduit à Lille, hier matin, pour y être écroué.

LINSELLES

LES RESULTATS DU RECENSEMENT

Les opérations du recensement, ont donné les résultats suivants: 1.213 maisons, 1.228 ménages et 5.086 habitants.

En 1921, le nombre des habitations était de 996, celui des ménages de 1.012 et celui des habitants, 4.210.

Il y a donc une augmentation de 217 maisons, de 216 ménages et de 876 habitants, soit une proportion de 20 %.

Comme il y a lieu de déduire les 36 vieillards de l'Hospice, la population municipale se monte donc à 5.050 habitants.

L'augmentation des habitants a été très sensible et le résultat a été de faire passer la commune dans la catégorie des villes de plus de cinq mille habitants.

Le quartier de la Vignette a vu sa population presque doublée, depuis 5 ans. En 1921, il comptait 467 habitants; il en possède actuellement 898.

BIJOUX FIX
LE DOUBLÉ LE PLUS RICHE EN OR RACHETÉ
APRÈS USAGE 2 FR 50 LE GRAMME

LILLE

LES « NOCES D'ARGENT » A L'ASSOCIATION LITTERAIRE DU NORD

L'Association littéraire du Nord offrait mercredi à 20 h. 30, aux auditeurs habituels des conférences des Annales, une représentation des « Noces d'argent » de M. Paul Géraldy.

Cette représentation était donnée avec le concours de Mme Emilienne Dux et M. Léon Bernard, de la Comédie Française, ainsi que d'artistes de l'Odéon, du Vaudeville et du Gymnase.

La pièce de M. Géraldy et sa brillante interprétation ont été unanimement goûtées du public de choix de la Société Industrielle.

LE COMICE AGRICOLE s'est réuni mercredi matin, sous la présidence de M. Guilbaut.

L'ouverture de la chasse au faisan peut, suivant la décision prise, être fixée au 26 septembre.

Le concours de la race flamande de Bergues aura lieu le 28 mars.

Le concours de Tourcoing est fixé au 4 juillet. Il se déroulera place Charles-Roussel, place de la République et Grand'Place. Il y aura l'électricité pour actionner les moteurs.

Le concours d'animaux reproducteurs aura lieu place du Calvaire; le concours de maréchalerie, à l'école de maréchalerie; le concours d'attelages et de chevaux de trait boulevard de l'Egalité; l'exposition de basse-cour, au Gymnase.

Le relèvement du franc. — M. le Président rappelle la réunion qui s'est tenue à l'appel de la Société des Agriculteurs du Nord, en vue de la création d'une caisse d'amortissement pour le relèvement du franc au moyen d'une contribution par hectare. Il rend compte de la discussion qui eut lieu à ce sujet, notamment au sujet des précautions à prendre pour assurer l'autonomie de cette caisse spéciale. La contribution serait de 30 fr. à l'hectare; les maraîchers pourraient y contribuer pour une part plus grande. Les ouvriers agricoles eux-mêmes seraient invités à faire également un geste patriotique.

M. Guilbaut expose, à ce propos, la menace qui pèse encore sur les sinistrés d'une révision des dommages de guerre; sur 9.000 dossiers visés, on ne comptait pas moins de 700 dossiers agricoles.

Il signale qu'il a fait part de ses craintes aux agriculteurs du Nord et que, depuis lors, grâce à diverses interventions, tout apaisement a été donné à ceux qui s'étaient associés à sa protestation.

Il donne lecture de l'ordre du jour adopté, le 26 février dernier, dans la réunion des groupements agricoles provoquée par la Société des Agriculteurs, et il dit sa confiance et son espoir dans le relèvement du franc.

CHUTE MORTELLE D'UN COUVREUR A SAINT-MAURICE. — Par suite d'un faux mouvement, M. Henri Loyez, 37 ans, demeurant à La Madeleine, 23, cité Fontaine, est tombé de la toiture d'un immeuble, situé rue d'Artaguan. On ne peut que constater le décès.

RHUM CHARLESTON

SOMME

L'affaire de dommages de guerre de Rosières

Sévère condamnation de l'un des inculpés

Le tribunal correctionnel d'Amiens a jugé, hier, une grave affaire de trafic de dommages de guerre reprochée à M. Fernand Simon, 57 ans, chef du bureau des services de reconstitution de la Somme, révoqué, avec la complicité du greffier de la justice de paix de Rosières, M. André Lesage, membre de la Commission cantonale des dommages de guerre de Rosières.

Parmi les faits reprochés à Simon, figurent des escroqueries au préjudice de l'Etat et des abus de fonction.

Simon est accusé d'avoir, en se substituant à des sinistrés, remployé à Amiens deux dommages immobiliers de 152.000 fr. et de 26.000 fr., avec lesquels il aurait fait construire deux maisons et un établissement d'aviculture; ensuite par des versements aux sinistrés de 13.000 et 17.000 francs, il serait devenu propriétaire des immeubles et de l'établissement d'aviculture. Simon aurait acheté, en outre, à bas prix, des dommages fonclos ou payables en obligations, et grâce à sa fonction, aurait obtenu des espèces.

L'Etat, partie civile au procès, réclame 200.000 fr. à Simon et 10.000 fr. à Lesage, qui aurait servi de rabatteur.

Le tribunal condamne Simon à un mois de prison, 3.000 fr. d'amende, et 155.000 fr. de dommages et intérêts. Lesage est acquitté.

LA MER REJETTE A CAYEUX LE CADAVRE DECAPITÉ D'UN GARÇONNET. — Amiens, 17 mars. — La mer a rejeté devant Cayeux, le cadavre décapité d'un garçon de 8 ou 10 ans, ayant séjourné plusieurs mois dans l'eau. Les pieds étaient encore chaussés de bottines jaunes et quelques débris d'une chemise de toile et d'une camicole de laine bleue adhéraient encore au petit corps. L'identification a été impossible, le corps a été inhumé à Cayeux.

Une section nette du cou ne rend pas l'hypothèse d'un crime invraisemblable mais, il est possible que l'enfant se soit noyé accidentellement et que la tête ait été coupée par l'hélice d'un bateau.

Concerts & Spectacles

ROUBAIX. — **Le Grand Cirque Franco-Belge à l'Hippodrome.** — L'impresario, M. Octave Hoste qui, depuis 17 ans, réunit chaque année, à l'Hippodrome, les plus grandes vedettes de l'époque, présentera cette année, pour la foire de Roubaix, des artistes sélectionnés dans les grandes capitales d'Europe. Nous donnerons prochainement, un aperçu du magnifique programme qui sera offert au public roubaisien à partir du 10 avril.

Ajoutons que pour respecter la volonté du regretté M. Emile Deroubaix, la soirée du samedi 10 avril, sera donnée, ainsi qu'il l'avait généreusement promis, au profit de la caisse de secours des Mutilés-Réformés de Roubaix et environs.

—— **Maison des Œuvres,** 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir. — Dimanche 28 mars, le Cercle Molière donnera la dernière représentation de la saison. Il interprétera « Le Courrier de Lyon ». La location est ouverte, 10 bis, rue Nain.

—— **Fête annuelle de l'Association des Anciennes élèves de l'Institut Sévigné.** — La fête annuelle de l'Association, sera donnée le dimanche 21 mars, à 15 h., dans la salle des fêtes du Foyer des Amicales, rue d'Alsace.

Un groupe d'anciennes élèves interprétera « Les Bouffons », pièce en 4 actes, en vers, de Miguel Zamacois.

TOURCOING. — **Théâtre Municipal.** — Ce soir, jeudi, 18 mars, à 8 h., grande solennité artistique, 19e soirée de gala du jeudi: 1re représentation de « La Chanson de Paris », opéra-comique en 3 actes, musique de F. Casadesus. C'est une partition pleine de saveur, de sincérité, et le public tourquennois aimera cette musique qui sonne clair, et qui est facile à comprendre.

Samedi 20 mars, à 8 h., 2e représentation de « La Chanson de Paris ».

Dimanche 21 mars, en matinée, à 3 h., et le soir à 8 h. 15, « La Demoiselle du Printemps », opérette en 3 actes, musique de H. Goublier fils.

Lundi 22 mars, à 8 h., irrévocablement, dernière représentation de « La Chanson de Paris ».

Exceptionnellement, MM. les Abonnés du dimanche matinée, seront admis en payant les taxes d'Etat réglementaires.

La location est ouverte pour toutes ces représentations.

—— **Bon Théâtre.** — Dimanche à 16 h. 15, « Le fiancé malgré lui », délicieuse comédie en 3 actes, de Sylvanne et Deforges, par le Cercle Talma. Location sans frais à la Librairie, 18, rue de Tournai.

TOURCOING

SPLENDID CINÉ Téléphone 14.40
Matin, 15 h. Soirée 20 h. 15.
LA BRIERE. Film français, réalisé par L. Poirier, avec les interprètes de « Jocelyn »: M. A. Taillier et Mlle Myrga. — **CHACUN SA VIE,** avec Bébé Daniels. — **FATTY ET SON CHIEN.** Comique. 20043d

T. S. F.

TOUR EIFFEL. — **Jeudi 18 mars 1926.** — A 11 h., 11 h. 20, 15 h. et 16 h. 45: Cours et informations. — A 18 h.: Journal parlé par T.S.F. — A 19 h. 30: Radio-concert.

RADIO-PARIS. — **Jeudi 18 mars 1926.** — A 12 h. 30: Radio-concert Lucien Paris. — A 16 h. 45: L'heure enfantine, par le Théâtre du Petit Monde. — A 20 h. 15: Radio-communiqué en espéranto; cours de comptabilité, par M. A. Veyrenc. — A 20 h. 45: Radio-concert.

T.S.F. A. DECOULANGE — ROUBAIX Installations compl. Pièces détach. 14338

BELGIQUE

A LA CHAMBRE

LA CRISE financière

Importante déclaration de M. Poullet, président du Conseil

INTERVENTION DU MINISTRE DES FINANCES

Bruxelles, 17 mars.

Séance du 17 mars 1926

La séance est ouverte à 14 heures, sous la présidence de M. Brunet.

Le public a envahi les galeries. Dans les tribunes diplomatiques, on remarque les attachés des différentes puissances étrangères à Bruxelles. L'hémicycle est complet; peu d'absences parmi les députés.

Déclaration du Président du Conseil sur la crise financière

La parole est immédiatement donnée à M. Poullet, premier ministre, pour sa déclaration sur la crise financière.

M. Poullet parle très énergiquement et avec une véritable éloquence. Il proteste d'abord contre les faux bruits qui ont été répandus dans le public à propos de la chute du franc. La situation, dit-il, est peut-être difficile, mais pas désespérée comme on l'a déclaré. Le Gouvernement a dû faire face, depuis 1918, à des situations plus difficiles que celles-là; il surmontera la mauvaise passe actuelle, comme il a surmonté les autres; toutes les mesures seront prises pour sauvegarder l'épargne nationale.

Envisageant le second point qui trouble l'opinion publique à l'heure actuelle, à savoir la régie des chemins de fer, il déclare que le Cabinet tout entier est d'accord sur ce point, et que cette régie se fera. Sans doute, les modalités sont encore à découvrir, mais les études sont poussées très loin et l'on espère arriver à des proposition formelles d'ici peu de temps. Le régime suisse, ajoute le premier ministre, a toutes nos sympathies.

En ce qui concerne les poursuites à exercer contre les défaitistes financiers, banquiers ou journalistes, le ministre déclare qu'il a reçu du procureur général une demande de poursuites.

Le Gouvernement se trouve armé par les lois actuelles pour se faire rendre justice; il n'hésiterait pas, en tout cas, à demander de nouvelles armes au Parlement si celles dont il dispose, à l'heure actuelle, ne suffisaient pas pour arrêter les semeurs de panique.

Parlant de la stabilisation, M. Poullet affirme que le plan du Gouvernement sera réalisé. Sans doute, des difficultés existent pour le moment, mais, encore une fois, le Gouvernement est décidé à agir dans l'intérêt du pays, et à faire réussir le plan de stabilisation proposé par le ministre des finances, et voté par le Parlement.

Ce discours est longuement acclamé. Sa péroraison notamment, est couverte de vifs applaudissements qui font augurer que le Gouvernement obtiendra une majorité sérieuse si le vote d'un ordre du jour suit la discussion actuelle.

DISCOURS DE M. FRANCK

M. Franck intervient aussitôt; il condamne l'attitude du ministre des finances, qui a fait voter des lois de stabilisation en faisant croire à la Chambre et au Sénat que les accords étaient complets entre les banques étrangères et le Gouvernement. Le pays a été stupéfait d'entendre, dans ces derniers jours, que toutes ces questions étaient remises en état.

M. Janssen, ajoute M. Franck, a véritablement compromis l'intérêt national; dans ces conditions, on ne doit pas s'étonner si des industriels ont cherché à se couvrir dans ces derniers jours, par des livres et par des dollars pour faire face à des échéances sérieuses.

Ce discours est entrecoupé par de violentes interruptions du côté socialiste.

M. Franck a terminé son discours en déclarant que le Gouvernement avait rendu le pays méfiant, et qu'il faut pour que le pays puisse travailler dans la paix, retrouver, après la panique financière de ces derniers jours, une politique sage et une politique d'économies.

INTERVENTION DU MINISTRE DES FINANCES

M. Janssen, ministre des Finances, répond immédiatement. Il explique que l'emprunt de 150 millions de dollars avait été conclu en principe sur les bases suivantes: cent millions de dollars d'une part, et un crédit supplémentaire de 50 millions pour le réescompte de la Banque Nationale.

Malheureusement, dans ces derniers temps, les événements imprévus sont venus changer les dispositions des prêteurs; ceux-ci avaient suggéré la mise en régie des chemins de fer. Un accord avait été conclu également en principe sur ce point, qui laissait complètement indemne la dignité et la liberté du pays.

M. Janssen insiste pour déclarer qu'il fallait le vote des Chambres avant que l'accord de principe conclu avec les banques étrangères devînt un accord définitif.

L'orateur termine en déclarant que le Gouvernement continuera dans la voie qu'il s'est tracée, et que malgré toutes les difficultés actuelles, il réalisera son plan de stabilisation.

M. Van de Vyvere, ancien ministre, déclare affirmer que M. Janssen a dit la vérité en ce qui concerne les tractations conclues avec les établissements financiers étrangers. L'orateur affirme également sa confiance que les difficultés actuelles passeront et que la situation s'éclaircira rapidement.

DISCOURS DE M. DESTRÉE

M. Destrée critique le discours de M. Franck. Il condamne particulièrement la presse, qui a semé la panique dans le pays et il espère que des mesures sérieuses seront prises contre les lanceurs de mauvaises idées.

M. Destrée déclare que les socialistes ont toujours été partisans d'une régie autonome des chemins de fer, mais celle-ci, dit-il, doit toujours se faire sans que les citoyens et les travailleurs soient lésés.

DISCOURS DE M. WAUWERMANS

M. Wauwermans, après avoir critiqué l'abstention des libéraux lors des votes des projets financiers, insiste pour que le Gouvernement actuel reste au pouvoir et continue les négociations avec les banques étrangères.

« Les ministres d'aujourd'hui, dit-il, sont plus compétents que n'importe qui pour mener à bien les négociations qu'ils ont commencées. »

Il défend la Presse qui est intervenue en l'occurrence et qui n'a fait qu'accomplir son devoir d'informateur. Il ne faut pas, dit-il, accuser également la Ligue de l'intérêt public d'avoir fomenté la méfiance dans le pays; cette Ligue travaille plutôt à inspirer la confiance par les réformes qu'elle projette.

La méfiance en Belgique serait plutôt causée, ajoute l'orateur, par l'attitude des socialistes qui font grève pour empêcher l'autonomie des chemins de fer, que leurs ministres veulent réaliser.

La Chambre, après ce discours, décide de continuer la discussion jeudi.

La séance est levée à 6 heures.

LE RAID BRUXELLES-CONGO

Une nouvelle étape franchie

Les aviateurs belges sont arrivés mercredi à Mongalal. Ils comptent repartir vendredi pour une nouvelle étape.

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

CROIX. — **Amicale Kléber.** — M. Albert Derous, directeur de la section photographique de l'Amicale Kléber, s'offre à donner des renseignements gratuits aux photographes amateurs. Ceux-ci sont priés de remettre leur questionnaire chez M. Eugène Vancrutsen, rue Paul-Lafargue, 52, à Croix. Il y sera répondu par écrit.

WASQUEHAL. — **Amicale du